

Doumergue alors...

# Le Ministère contre l'Élysée

---

# Le Parlement contre la Nation

---

# L'ŒUVRE

---

TOUS LES JEUDIS  
e N° 25 centimes  
par an 10 francs

10<sup>e</sup> ANNÉE: 11 Décembre 1913

N° 50

220, Faub. St-Honoré (8<sup>e</sup>)  
Téléphone : 589-55

DIRECTEUR :

GUSTAVE TÉRY

*pour manger des  
petits poistendres*

**EXIGER  
LA MARQUE  
DU**

**CUISINIER  
MARMITE**



---

# RENAULT

---

## *Automobiles*

**BILLANCOURT**

(Seine)

Galerie d'Exposition :

Av. des Champs-Elysées, 53

---

---

## Le Ministère contre l'Élysée Le Parlement contre la Nation

---



*A M. René Viviani,  
Grand-Maître de l'Université.*

Toutes mes félicitations, mon cher ministre. Car vous voilà mon ministre. Comme on se retrouve! Peut-être ne connaissez-vous pas encore assez votre département pour savoir que, le Conseil d'Etat ayant annulé ma révocation comme illégale, je viens d'être réintégré dans les cadres de l'Université en qualité de professeur de sixième au lycée de Moulins. Croyez bien que je n'en suis pas médiocrement fier; croyez bien aussi que la leçon n'a pas été perdue. Je ne suis plus assez jeune pour imaginer que, sous un régime de libre opinion, un professeur a le droit de dire ce qu'il pense, comme nous osions le soutenir jadis, au temps où nous défendions ensemble contre le ministre Leygues « les libertés du corps enseignant ». Non, non, je sais trop où peuvent mener ces dangereuses bavarder, car on a bien failli me déclarer à tout jamais indigne de faire un cours de philosophie parce que j'avais osé prétendre que, M. Lns ayant épousé Mlle F.ll..r.s, il ne me paraissait pas indispensable, ni même constitutionnel, de lui donner la trésorerie de Versailles, pour sa peine. Dieu me garde de proférer encore pareils blasphèmes! On vient de me dire justement que la cinquième du collège de Castelnau-dary sera va-

— 1813 —

8.P 2884

cante l'année prochaine, et de « hauts fonctionnaires » me laissent espérer que, si je suis bien sage... Soyez donc tranquille, monsieur le ministre : je ne suis ni assez téméraire, ni assez étourdi pour compromettre mon avancement par des paroles inconsidérées...

Je ne sais pas encore exactement ce que vous venez faire au ministère de l'Instruction publique; mais il y a tout lieu de croire que vous y voulez faire quelque chose, car depuis quelque temps déjà vous avez jeté votre dévolu sur ce portefeuille. C'est parce qu'il n'avait pas été possible de vous l'attribuer l'année dernière que vous avez refusé votre collaboration au cabinet Barthou, et qu'à l'heure même où il se formait, fuyant Paris et la politique décevante, vous promeniez indolemment, ô René, à travers les paysages farouches et fleuris du cap Ferrat, votre romantique mélancolie...

Cette fois, vous voici parvenu à vos fins, je veux dire rue de Grenelle; et si votre programme consiste toujours à supprimer les étoiles, il faut convenir que, par la composition du présent ministère, il est déjà plus qu'à demi réalisé. Surtout n'allez pas entendre que MM. David, Malvy, Raynaud, Renoult, Noulens, et autres Bienvenus-Martins ne me paraissent pas des astres de première grandeur. Je veux dire seulement que nous comprenons mieux, à les voir briller, votre néo-obscurantisme. On ne détruit bien que ce qu'on remplace : fort de ce principe, vous avez entrepris, vos amis et vous, de substituer à

*Cette obscure clarté qui tombe des étoiles*  
les aveuglantes lumières du trente-troisième appartement. Il ne s'agit plus pour vous d'éteindre les

feux du ciel, mais plus modestement de les éclipser...

C'est à ce titre sans doute que le ministère Doumergue, quintessence de jacobinisme et d'esprit maçonnique, si ces deux mots ne jurent pas ensemble, restera dans l'histoire de la République comme un symbole éclatant. *Doumergue!* Ce nom seul ne suffirait-il pas à nous révéler quelle marchandise couvre le pavillon? *Doumergue!* Ces euphoniques syllabes font penser à quelque chose qui serait tout ensemble *doux* et... comment dirai-je? J'entends bien que *mergue* n'est pas un adjectif, ni même un des phonèmes familiers recueillis par le dictionnaire de l'Académie; soutenir que *mergue* vient de *mergitur* serait d'une étymologie aussi douteuse que maléfique. Mais en songeant que ce cabinet fut spécialement aménagé pour résoudre une question financière, je ne sais trop pourquoi je me représente le père Ubu ahanant sur sa pompe à phynances et maugréant : « *Doumergue alors...* »

Vous me répondrez que M. Doumergue est un homme d'une rare valeur, et j'en conviens d'autant plus volontiers que je m'en suis aperçu depuis longtemps déjà.

J'ai fait connaissance il y a dix ans avec M. Doumergue à propos de l'affaire Dayon. Ce Dayon était un gros fraudeur de vins condamné à quelques mois de prison et à plusieurs centaines de mille francs d'amende. Il faillit échapper à la prison comme à l'amende, grâce à deux protecteurs qui étaient l'un député de Nîmes, et l'autre... l'autre n'était rien de moins que le président de la République, l'*otre*. Du moins, feu Guyot-Désaigne l'affirmait, et c'est lui-même qui me l'a confié

place Vendôme, quelques semaines avant sa mort. Bien entendu, on n'a jamais pu le prouver, et ce que j'en dis n'est pas le moins du monde pour diminuer M. Doumergue, mais au contraire pour mieux montrer tout ce dont il est capable, puisque, représentant d'une circonscription viticole, il trouva le moyen de ne pas succomber sous le poids de cette accusation.

Le plus fort, mon cher Viviani, c'est qu'à quelque temps de là il devint tout comme vous ministre de l'Instruction publique; il y eut d'autant plus de mérite qu'il est à peu près complètement illettré. Pour s'en convaincre, il suffit de lire au *Journal Officiel* (janvier 1910) sa réponse au discours de Maurice Barrès sur la morale laïque. Cette réponse n'est pas seulement émaillée de tous les truismes que les frères maçons remuent à la truelle, mais elle fourmille de solécismes. Faut-il qu'un homme soit fort pour se muer ainsi tranquillement en grand maître de l'Université de France, sans avoir jamais appris le français!

Nous assistons présentement au troisième paradoxe de sa carrière politique. La Russie n'ayant pas voulu de Caillaux comme ministre des affaires étrangères, qui s'est aussitôt chargé de tenir l'emploi? Notre impayable Doumergue. N'objectez point qu'il n'a aucun titre à cette fonction; n'est-il pas monté à la tribune en février 1906 pour protester violemment contre l'alliance russe? Il ne s'est mêlé qu'une seule fois, à la vérité, de politique extérieure, mais cette intervention a suffi pour prouver qu'il ne craint personne, pas même le Tzar.



Ce ministère ne brille pas seulement d'un incomparable éclat; il a l'avantage de poser très

clairement le problème politique. Voyez le dessin que publie le plus important des journaux ministériels, c'est-à-dire *l'Humanité*. L'image résume toute la crise sous cette forme simple et juste: le président de la République Poincaré est pendu à une potence, autour de laquelle s'esclaffent MM. Doumergue, Caillaux et Clemenceau.

Oui, c'est bien ça: le nouveau ministère est formé contre l'Elysée, et voilà vraiment une aventure assez curieuse, je dirais même paradoxale, si quelque chose, sous ce régime à l'envers, pouvait encore paraître un paradoxe.

Quel est donc le crime de M. Poincaré?

C'est d'abord d'avoir dit ingénument: « A la veille d'être dévorés par l'Allemagne, nous ferions mieux de ne pas nous manger le nez. » C'est ce qu'on nomme la politique d'apaisement. Nombre d'honnêtes gens la trouvent raisonnable, voire nécessaire. Mais Doumergue, — est-ce parce qu'il a été juge de paix? — ne veut pas entendre parler d'apaisement; et dans son dernier discours, où il exposait le programme radical-socialiste, Caillaux a fort bien dit que « la concorde nationale », c'était « l'aveulement des caractères ». En d'autres termes, le cabinet Doumergue-Caillaux se promet et nous promet d'être un ministère de « discorde nationale ».

Aussi bien, M. Poincaré n'a pas le seul tort de vouloir que tous les Français vivent en paix. Il a aussi le tort, et c'est le plus grave, d'avoir une valeur personnelle. Pour qu'elle devienne un « pouvoir personnel », il lui suffit de faire ce qu'il peut, et c'est là, paraît-il, un danger terrible. La pure doctrine démocratique exige que le chef de l'Etat soit un soliveau; si le président de la République est intelligent, la République est fichue.

C'est là le sens du mot célèbre de M. Clemenceau, qui, sauf au dernier congrès de Versailles,

fut l'arbitre des élections présidentielles : « Je vote toujours pour le plus bon. » Autrement dit, Clemenceau n'a jamais recherché dans les candidats à la magistrature suprême que les qualités morales. Ce fut aussi le principe constant du parti radical-socialiste, et il nous a valu le septennat de M. Fallières, qui offrait toutes les apparences d'un vieillard excellent.

M. Poincaré a commis la double faute de faire exception à la règle médiocratique et de se faire élire malgré Clemenceau. Or, il n'échappe aux regards de personne que Clemenceau, tout en accusant le président de la République d'aspirer à la présidence de la République, exerce lui-même une véritable dictature. L'ancien tombeur de ministères en est maintenant l'ordonnateur : les « combinaisons » sont soumises à son agrément préalable, et, sur les listes qu'on lui apporte, il biffe sans merci les noms des postulants dont les têtes ne lui vont pas. C'est ainsi que, s'il faut en croire *la Lanterne*, il a « excommunié » Pichon, car ces sauvages anticléricaux n'usent jamais entre eux que des vocables et des formes ecclésiastiques. De même, la veille du congrès de Versailles, Son Eminence Grise avait pris la peine d'aller elle-même au quai d'Orsay sommer M. Poincaré de retirer sa candidature à la Présidence. M. Poincaré eut le front de se présenter quand même, et il poussa l'impertinence jusqu'à obtenir la majorité des suffrages. M. Clemenceau n'est pas encore revenu de Versailles.

Mais voici le comble. A peine élu, M. Poincaré devient populaire. Oui, sous un régime qui passe pour instituer le gouvernement du peuple, le président nommé par les représentants du peuple a le toupet de plaire au peuple ! C'est un scandale intolérable, et il est grand temps d'y mettre ordre :

c'est pourquoi, au signal de Clemenceau, Doumergue s'est levé, et Raynaud, et Renault, et Noulens, et Metin, et Martin, dit le Bienvenu pour le distinguer des autres, et David a mis Caillaux dans sa fronde, et tous ont glapi : « A bas les étoiles ! »

L'heure est vraiment amusante. Est-ce le retour offensif et la victoire du combisme, ou son dernier sursaut ? Nous ne tarderons guère à le savoir. Quant au pays, il y a belle lurette que son choix est fait, et, s'il acclame Poincaré, ce n'est que pour mieux marquer son dégoût à tous les chacals de la harde radicale. Que les Chambres maintiennent Doumergue au pouvoir pendant six mois, et nous n'aurons plus seulement le ministère contre l'Elysée, mais le parlement contre la nation...

Pour une fois, sais-tu, ça pourrait bien nous faire des élections très intéressantes !

GUSTAVE TÉRY.

---

## JOSEPH CAILLAUX

---

— Il n'y a dans le parti radical qu'un homme, disait Clemenceau, c'est Caillaux. Malheureusement, il est fou.

Caillaux devait plaire à Clemenceau, car la même horreur de la démocratie est en lui. Clemenceau a longtemps porté une bague avec des armoiries. Caillaux porte des gilets impressionnantes.

Le parti radical s'en trouve un peu choqué, mais il en est plus encore intimidé, et secrètement fier.

C'est un des traits remarquables de notre démocratie que les hommes en vue de la politique et

de la démocratie ne s'y croient consacrés que du jour où ils accèdent aux amours aristocratiques. M. Joseph Caillaux nous apparaît un peu comme la comtesse de la rue de Valois.

Il a d'ailleurs de grandes qualités d'homme d'Etat. Et d'abord, la passion des réalisations. Il ne peut se trouver en face d'un problème sans le résoudre — et peu lui importe que la solution soit mauvaise ; il la préfère à l'incertitude.

Parmi tant de politiciens, dont toute la méthode est d'ajourner les questions, lui seul a envie de les trancher.

M. Briand s'était intitulé, lui aussi, « homme de réalisation », mais ce n'était pas dans le même sens. Le mot réaliser prend, pour les gens d'affaires, un sens spécial et nouveau, qui, seul, d'ailleurs, est un sens précis.

Si nous vous demandions ce qu'a « réalisé » M. Briand, vous seriez fort en peine de nous répondre.

Si nous affirmons, au contraire, que M. Caillaux a « réalisé » le Congo, vous concevrez tout de suite comment il faut l'entendre.

M. Caillaux réalise à l'instar des syndics de faillite. Nul n'était donc plus désigné pour prendre à l'heure présente la direction des affaires publiques.

M. Caillaux a-t-il des convictions politiques ?

Il nous l'a affirmé à diverses reprises et notamment au congrès de Pau. En tous cas, c'est un homme de parti.

— On ne gouverne qu'avec un parti, disait Gambetta.

M. Caillaux en est, pour sa part, tellement convaincu qu'il a gouverné jadis avec l'alliance démocratique, avant de gouverner aujourd'hui avec le parti radical uniifié. On aurait tort de lui reprocher cette évolution. Ce n'est pas lui qui a abandonné l'alliance démocratique, comme elle le prétend, c'est l'alliance démocratique qui n'a pas su le suivre. Que l'opprobre en retombe sur elle !

Nous ne sommes pas certains que le parti radical uniifié ne soit pas destiné à avoir, à son tour,

des désillusions avec M. Caillaux. Les vrais radicaux, les purs du parti avaient opposé à sa candidature celle de M. Debierre. La majorité du parti a eu le tort de ne pas comprendre que M. Debierre seul était vraiment qualifié pour présider à ses destinées.

Personne ne conteste en effet que M. Joseph Caillaux ne soit éminemment intelligent. Rien peut-il être plus dangereux que cette intelligence pour l'avenir du parti radical ?

— Si vous réfléchissiez, disait ce chauffeur au sergent de ville...

Mais il se reprenait bientôt :

— Si vous réfléchissiez, vous ne seriez pas sergent de ville.

Le parti radical exprime, comme chacun sait, la doctrine politique moyenne de la moyenne des Français. Que cela lui suffise et qu'il ne s'attarde pas à se demander pourquoi.

En essayant de lui donner des idées, en affectant de lui tracer un programme, M. Caillaux ne peut que nuire à son développement harmonieux. Il a déjà introduit dans le parti le principe d'une unification, qui sera mortel pour le parti.

On est radical, comme on est amoureux. Il serait absurde de définir les causes profondes de son amour, comme celles de son radicalisme.

MM. Buisson et Lafferre défendent la représentation proportionnelle que MM. Combes et Pelletan combattent. MM. Puech et Vallé ont défendu la loi de trois ans que MM. Pedoya et Chautemps combattaient. On est radical parce qu'on est radical. Cela s'exprime et ne s'explique pas.

Si M. Caillaux, dans sa manie de réalisation, veut réaliser la doctrine radicale, il est bien certain qu'elle ne s'en relèvera pas.

Heureusement...

---

**Pour tout changement d'adresse,  
prière d'envoyer 0 fr. 60 en timbres-poste.**

---

---

## Après deux ans de renaissance nationale...

---

Le 21 mai 1911, sur le champ de manœuvres d'Issy-les-Moulineaux et le coup de sept heures du matin, un aviateur maladroit exterminait tristement Maurice Berteaux, qui, dans le ministère Monis, détenait le portefeuille de la guerre.

Le 2 décembre 1913, pour avoir voulu assurer à la rente française l'immunité que la sagesse de tous les Etats reconnaît aux fonds nationaux, M. Louis Barthou, président du Conseil, devait se démettre des soins et des responsabilités du gouvernement. Saluant la sanction parlementaire de ce débat fiscal, M. Vaillant s'écriait :

— A bas les trois ans!

A quoi M. Barthou répondait :

— Vive la France!

Ces deux événements publics n'offrent en apparence aucune corrélation. Quiconque réfléchit devra pourtant constater qu'ils circonscrivent exactement une période de notre histoire : deux ans d'efforts vers une renaissance nationale.

○

Maurice Berteaux était personnellement un brave homme — un de ces braves gens néfastes qui font regretter les bienfaits de certains coquins. Millionnaire, il avait mis sa fortune à la solde de son ambition, de ses électeurs et de ses collègues. Anticlérical sans restrictions, il

savait, à sa table familiale, traiter avec déférence l'abbé auquel il avait confié le préceptorat de son fils. La plus orthodoxe démocratie avait toujours inspiré ses manifestations. Il avait allègrement ravalé son intelligence, qui était supérieure, au niveau des principes qu'il servait et de ceux qui s'en servaient. En dépit d'espérances qu'il ne mesurait point à ses mérites, il n'offusquait personne par l'envahissement de son individualité. Il payait chaque regain d'honneurs d'une réciprocité de marchandages. Tout ce que la République, depuis près de quarante années, avait enfanté de médiocre et d'un peu vil, il l'incarnait souverainement. Sa circonscription électorale était le parangon des arrondissements de France. Il n'y en avait point où l'on distribuât plus de palmes académiques, ni de sursis militaires, ni de cartes pour la revue du 14 juillet. Au ministère de la guerre même, qui est, comme on le sait, la pierre de touche de la vertu républicaine, il avait eu l'art de concilier l'ardeur d'un patriotisme à la Gambetta avec le respect indéfectible de la doctrine radicale. Jamais il ne perdit de vue ce qu'un général doit à un sous-préfet, ou la cause de la France aux intérêts des politiciens. Il n'ignorait pas que, pour assurer la dignité du pays dans le monde, il suffit d'une garde nationale et d'une diplomatie pusillanime. N'était-ce point lui qui, le premier, avait conçu le dessein de placer le général Faurie à la tête d'un corps d'armée ? Il disait :

— C'est, à la vérité, un chef incapable mais il est de nos amis. Je l'enverrai si loin qu'il n'y pourra pas faire de mal...

L'homme qui raisonnait de la sorte était réservé aux plus hautes destinées. L'Elysée l'attendait. Il y serait aujourd'hui.

Il y aurait apporté la consécration d'une politique qui fait de M. Malvy un ministre et qui tient en estime les autres Bouffandeau. La risée que soulevait la platitude d'un Loubet ou l'épaisseur d'un Fallières, il l'aurait dissipée par une manière de prestige que le Parlement lui reconnaissait. On eût acclamé en lui une régénération inattendue de la suprême magistrature.

L'aileron intempestif d'une hélice abolit tout cela. Et dire qu'il y a des gens qui disputent sur les services que l'aéroplane nous a rendus !



La mort de Berteaux dégonfla le ministère Monis. Il y eut encore un ministère Caillaux où nous éprouvâmes l'injure d'Agadir, la cession du Congo et le dernier degré de l'abjection nationale. Après quoi M. Poincaré remit la France en état de faire figure parmi les nations.

Ce fut, dans le monde, un étonnement. Il fallut bien, pourtant se rendre à l'évidence. Pour la première fois depuis des années, notre politique s'occupait d'autre chose que d'enlever la croix qui surmonte le Panthéon. Nous parlions du respect qui nous était dû, de nos intérêts économiques, de notre avenir national. Nous cessions de considérer qu'il y a d'autres ennemis à combattre que ceux des délégués cantonaux. Nous revendiquions, à défaut de pacifisme universel, la paix intérieure et un système électoral fondé sur l'équité. Nous éliminions la démagogie.

L'enthousiasme populaire que cette rénovation suscita fut tel qu'il impressionna jusqu'au Parlement. M. Poincaré fut élu à la présidence de la République.

On assista alors à ce spectacle inouï : le destin de la France échappait aux combinaisons de couloirs et aux injonctions venues de Figeac ou de Saint-Gaudens. Un homme probe, assuré sur la seule sympathie publique et la conscience de son rôle, entreprenait de maintenir dans notre politique une continuité de vues élevées. Il s'arrogeait le droit constitutionnel d'inspirer un pays dont il était le chef nominal. Il prorogeait son propre ministère en en remettant l'héritage à M. Briand. Et lorsque M. Briand eut été renversé par la gérontocratie couarde du Luxembourg, ce fut au tour de M. Louis Barthou à reconstituer pour la troisième fois le ministère Poincaré.

Ah ! ce ministère Barthou ! Quand il naquit, on ne lui prophétisait point quinze jours de vie. Celui-là même qui le présidait donnait peu de confiance aux plus bienveillants. On rappelait surtout ses réticences antérieures et son opportunisme. On lui déniait l'initiative et le courage. Voici huit mois de cela, et la timidité de M. Barthou a affronté l'œuvre dont la seule pensée eût fait hauser les épaules quelques mois plus tôt. Elle a réalisé ce que M. Millerand n'avait pas même osé entrevoir dans ses conciliabules secrets avec son état-major. Moins d'un an avant les élections, elle a fait voter par une majorité républicaine le rétablissement de la loi de trois ans.

M. Poincaré, au cours de cette année, a beaucoup voyagé, en France et hors de France. M. Barthou aussi. Sur leur passage ils ont recueilli plus d'ovations que depuis un quart de siècle il n'en avait résonné dans la République.

M. Poincaré était quelqu'un. M. Barthou était quelqu'un. Tous deux représentaient quelque

chose, qui ressemblait singulièrement à la France. Il faudrait né rien connaître à l'âme des radicaux pour né point sentir qu'on leur faisait là la plus cinglante injure.

A la veille de l'élection présidentielle ils avaient machiné l'affaire du Paty de Clam pour faire trébucher M. Poincaré sur la route de la Présidence. Ils échouèrent.

Au lendemain du voyage dans le Limousin et de l'accueil frénétique des populations, ils agitèrent le spectre dérisoire du pouvoir personnel pour épouvanter quelques sous-vétérinaires et les électeurs de M. Chopinet... Le public s'esclaffa.

Le troisième assaut atteignit M. Poincaré à travers M. Barthou. Double victoire. « L'Elysée en échec », « Echec au roi » : c'est ainsi que la racaille du congrès de Pau annonça la chute du cabinet.

Peut-être M. Barthou n'est-il tombé que par une maladresse de sa part. Il aurait pu trouver une majorité faible pour voter l'immunité de la rente. Deux jours plus tôt, le pied-plat qui, sous le nom de Dessoys, préside la ligue de l'enseignement le lui bramait dans un banquet, avant les flagorneries du champagne :

— Monsieur le président, trouvez-nous une formule qui ne nous oblige pas à nous déjuger aux yeux de nos électeurs...

M. Barthou, loin de chercher la formule, eut un mot dur pour la commission du budget. On entendit aussitôt le vieillard Cochery nasiller une protestation scandalisée. M. Noulens, qui ne disait rien, se vit saisir brusquement par M. Malvy :

— Réponds ! Répondez !

M. Noulens, aggravant d'inconscience sa vanité, répondit. Quelques boitiers, qui déjà avaient préparé les bulletins, les changèrent. On sait le reste.

Le reste, c'est une bouffonnerie si immense que l'esprit se refuse à la concevoir, si lamentable qu'elle équivaut à un désastre public. C'est le concile de la rue de Valois, réuni sous les auspices de Caillaux-la-Honte. Ce sont les pitreries insolentes de Clemenceau, clown sénile allégé de sa prostate, mais non de ses rancunes.

M. Poincaré, qui avait senti passer sur son front le vent de la défaite, songea d'abord à résister. Il fit appeler M. Ribot.

Pourquoi faut-il que les hommes les plus éminents aient parfois des défaillances ? A M. Ribot M. Poincaré voulut imposer l'obligation d'aller voir d'abord M. Caillaux. La condition était inacceptable. M. Ribot convoqua chez lui M. Caillaux — il y a une nuance — à titre de simple consultation, et, le lendemain matin, il informait le président de la République qu'il ne pouvait faire la démarche qu'on sollicitait de lui.

Alors surgit Jean Dupuy, qui arracha à Pelletan ce cri :

— Ce n'était pas la peine de violer la constitution, pour lui faire un enfant de soixante-dix ans !

Hélas ! l'enfant n'était pas viable. Il s'en fut recevoir quelques rebuffades dédaigneuses, et le troisième jour de la crise s'ouvrit.

Dans les couloirs du Sénat on disait, en hochant la tête :

— Ah ! si Sarrien n'était pas si vieux...

Mais il y a aujourd'hui une autre manière de

prononcer le nom du néant, on dit: Doumergue.  
M. Poincaré, vaincu, convoqua Doumergue.



Ce fut, dans le clan radical, la joie incom-  
mensurable.

— Tout mon concours est acquis à un minis-  
tère Doumergue, proclama Caillaux.

Clemenceau, consulté sur l'attribution des  
divers portefeuilles, ajoutait:

— Prenez qui vous voudrez, sauf Millerand,  
Pichon, Delcassé et Baudin.

Le parti radical — même unifié — fourmille  
de « ministrables » quand il s'agit du commerce,  
de l'agriculture, des beaux-arts, des postes ou  
du travail. Il manque davantage d'hommes pour  
occuper les postes où il faut tenir rang vis-à-vis  
de la France et de l'étranger: la guerre, les  
affaires étrangères...

L'impossibilité de découvrir un ministre des  
affaires étrangères faillit « accrocher » la combi-  
naison Doumergue. M. Ribot, pressenti, considéra  
comme une injure qu'on pût lui offrir une  
place auprès d'un Malvy. Doumergue s'en fut  
trouver son collègue Develle, qui a passé jadis  
par le quai D'Orsay et fut le patron de M. Poin-  
caré. Il alla chez M. Ferdinand Dreyfus. Il  
pensa même à Hanotaux.

— Il me faut un homme compétent, un homme  
de valeur! répétait-il.

Et il finit par prendre pour lui-même le porte-  
feuille des affaires étrangères.

Il est nécessaire de retracer ici la carrière de  
M. Doumergue.

Quand il avait moins de vingt-cinq ans, il  
était avocat à Nîmes. Le bâtonnier était alors  
M. de Castelnau, frère du général honni des

bons républicains. Malgré la divergence pro-  
fonde de leurs opinions politiques, M. Dou-  
mergue a toujours professé pour le bâtonnier  
de Castelnau une déférence servile et un peu  
inquiète. A quelqu'un, qui lui demandait un jour  
la raison de cette étrange attitude, M. de Cas-  
telnau répondit en souriant:

— Bah! je l'ai tiré, jadis, de quelque mauvais  
pas...

De quoi s'agissait-il au juste? Sachez seule-  
ment que Doumergue fut déporté en Cochinchine,  
comme magistrat. C'était, en ce temps-là,  
le dernier degré de la disgrâce. Comme un député  
influent s'excusait de n'avoir pu intervenir  
efficacement pour le jeune Gaston, son père  
protesta:

— Bah! on ne l'expédierait jamais assez loin!

Quelques années plus tard, néanmoins, le  
magistrat colonial trouvait le moyen de revenir  
en Algérie comme juge de paix à compétence  
étendue.

La compétence de M. Doumergue s'est même,  
depuis cette époque, étendue singulièrement!

On disait, ces jours-ci, que le premier soin  
du nouveau président du conseil serait d'appe-  
ler au ministère de la guerre le général Dubail  
et de disgracier le général de Castelnau.

L'*Œuvre* est en mesure d'affirmer que jamais  
M. Doumergue ne touchera à un Castelnau...



En 1893 le Gard envoyait à la Chambre ce  
gros Cévenol à la face de bouvier, qui enve-  
loppe sa nullité dans tant de rondeur qu'il la  
fait prendre pour de la bonhomie. Le député  
Doumergue s'acquit aussitôt dans le Midi une  
réputation considérable, en défendant la cause  
des courses de taureaux.

En 1903, M. Combes, qui n'avait pas les moyens d'être difficile sur le choix de ses collaborateurs, chargea Doumergue des colonies. A ceux qui se tordaient de rire, il disait :

— Il a été juge de paix en Cochinchine...

Doumergue devint dès lors, dans les cabinets successifs, l'homme indispensable : celui qui occupait la place qu'on ne voulait ou ne pouvait donner à personne, le bouche-trou omnibus, l'équivalent de ce qui n'existe pas. Il fut au commerce, il fut à l'instruction publique, avec une indifférence sereine. Il « fit » les ministères Sarrien, Clemenceau, Briand... Pendant sept ans il ne cessa point de détenir un portefeuille. Il a tellement pris l'habitude d'être logé par l'Etat qu'il n'a jamais pu se décider à prendre un appartement. Il possède seulement un pied-à-terre — si l'on peut appeler ainsi les deux pièces au sixième étage, dans l'avenue de Wagram, d'où on vient de le tirer. Pendant les pourparlers de la constitution du cabinet, il fallut que M. Caillaux lui prêtât ses salons, pour recevoir.

Quand il était grand-maître de l'Université, Doumergue écrivait encore *saintèse* pour « synthèse ». Un de ses amis le défendait récemment en ces termes :

— Je vous assure qu'il est moins ignorant qu'on ne le croit. Il est en train de faire ses humanités...

Une fois cependant — une seule — M. Doumergue intervint avec éclat à la Chambre dans un grand débat. Il attaqua à fond l'alliance franco-russe.

C'est le seul titre qu'il ait pour diriger aujourd'hui notre politique étrangère. Ceux-là du moins qui pourront lire les instructions qu'il adressera à M. Delcassé, à M. Paul Cambon ou

au général Lyautey, se feront une pinte de bon sang.

Le ministère Doumergue présente avec le ministère Poincaré une analogie : il a parmi ses membres deux anciens présidents du conseil. Etrange coïncidence : ce sont précisément ceux qui, pendant leur passage au pouvoir, ont mis la France le plus bas : Caillaux et Monis.

Caillaux le démembrleur du Congo, Caillaux d'Agadir, Caillaux qu'entretiennent toutes les sociétés financières étrangères dont il fait le jeu aux dépens de la rente française. Monis-le-rescapé, qu'épargna l'aéroplane de Bertheaux et qui n'attendit deux mois pour tomber que parce qu'il était couché.

Lui non plus n'a pas de domicile. Il habite à Meaux chez son fils, qui est sous-préfet. Le fils Monis, vous savez bien ? celui qui, le lendemain de l'élection présidentielle, baptisait au champagne, du nom de « Raymond », un cochon enguirlandé de rubans tricolores.

Monis le père est d'une avarice si sordide que lorsqu'il constitua son ministère, comme le taxi-auto qui l'avait mené de l'Hôtel Continental à l'Elysée marquait au compteur 0 fr. 95, il allongea royalement vingt sous.

Comme il a toute sa vie fabriqué du cognac il avait autrefois une spécialité : c'était le ministère de la Justice. Cela se comprenait à la rigueur, à cause des fraudeurs.

Il passe aujourd'hui à la Marine. Nous allions nous en étonner quand nous avons appris que depuis qu'il n'est plus président du Conseil M. Monis a beaucoup, beaucoup travaillé : il a traduit les tragédies d'Eschyle en patois de la Saintonge.

Bienvenu-Martin gardera les sceaux. Pourquoi donc un de ses anciens concurrents dans l'Yonne l'appelait-il « Malfichu-la-Bourrique ? »

René Renoult est une barbe derrière laquelle il ne se passe rien. Mais il a le mérite d'être enjoué par son mariage. Fernand David a trouvé plus prudent d'être juif de naissance. On l'a mis aux travaux publics parce qu'on ne pouvait tout de même pas y mettre Malvy.

MM. Viviani, Lebrun et Maginot représentent la part que les radicaux ont bien voulu laisser à M. Poincaré. M. Viviani vota pour lui. Quant à M. Maginot, il fondait il y a quelques mois à la Chambre le groupe d'entente démocratique et sociale. Pendant plusieurs jours il promena mystérieusement dans les couloirs le programme du groupe. Il fallait se désolidariser de la radicaillerie impure qui déshonorait le parti, des requins insatiables, des chasseurs de portefeuilles... A Pau, l'unification du parti radical se fit seulement contre le groupe de M. Maginot et son peloton de « mal élus ». Or, à la première crise, M. Maginot tombe dans les bras de M. Caillaux. Mystère...

Il y avait aussi à caser M. Ceccaldi. Pour lui on instituait le sous-secrétariat d'État aux finances, auprès de son patron Caillaux. Mais MM. Lebrun et Maginot refusèrent catégoriquement d'entrer dans une combinaison où serait M. Ceccaldi.

— Toutes les humiliations, disaient-ils, mais pas celle-là !

Le temps pressait. On sacrifia M. Ceccaldi. Le croirait-on ? Le sous-secrétariat des finances devint aussitôt superflu.

Mais on affirme que M. Ceccaldi est dans une belle fureur.

Il restait enfin à trouver quelques sous-

ministres. M. Ajam était de la Sarthe, comme M. Caillaux, et il avait rapporté le budget de la justice. On l'envoya donc à la marine marchande. M. Raoul Péret, qui s'est occupé de questions commerciales, s'en fut à l'intérieur. Quant aux beaux-arts, on les aurait peut-être laissés à M. Léon Bérard. Celui-ci hésitait à les conserver.

Il est vrai que son amitié pour M. Barthou lui rendait la situation délicate. Mais M. Bérard, qui est un homme spirituel et un fin psychologue, ne disait-il pas un jour de lui-même, avec sa belle voix de basse :

— Ce qui me manque le plus, c'est le caractère...

Donc M. Bérard était incertain. Une circonstance le décida. Lundi matin, il assistait à l'inauguration de la collection Jacquemard-André. Il y avait là un grand nombre de membres de l'Institut, d'artistes, de peintres, de sculpteurs, en un mot de gens qui ne se mêlent point de politique et qui lisent à peine, chaque matin, un journal. Une telle consternation régnait sur leurs visages que M. Bérard comprit enfin. Il refusa.

On espéra confier sa succession à M. Abel Ferry. Mais le député des Vosges était heureusement en voyage de noces, à Marseille, prêt à s'embarquer pour l'Italie. Il évita de la sorte de compromettre son nom dans une regrettable aventure.

M. Combes désigna son protégé, M. Jacquier. Celui-ci avait-il pas prononcé à la Chambre un discours vêtement, sur la couverture financière de la loi de trois ans ? Aux beaux-arts ! aux beaux-arts ! Il y est.

Ainsi se négocia ce ministère, qui demeurera

comme un opprobre national. « M. Doumergue sortira grandi des difficultés qu'il a rencontrées », disait le *Radical*. Il y a en effet des gens heureux qui ne courent d'autre risque que de grandir, car rien ne peut les diminuer.

Après tout, il en va peut-être en politique comme en mathématiques, où certaines démonstrations ne sont possibles que par l'absurde.

Quel programme attendre de cette tourbe d'arrivistes et de médiocrités, où sur chacune des questions essentielles de l'heure présente les votes ont été disparates et incohérents?

Quelle que soit l'attitude qu'il adopte, le ministère Doumergue ne peut subsister que par la contradiction, la trahison et l'équivoque. Mais n'est ce point là une moralité à la hauteur du Parlement?

Le pays, du moins, est déjà écœuré. Il escomptait autre chose que ce ministère contre l'Elysée et ce Parlement contre la nation.

Dans l'enthousiasme spontané, qui depuis un an bientôt a de toutes parts fait escorte à M. Poincaré, il y avait, vraiment, un peu de messianisme politique. On espérait que quelque chose était changé, définitivement, dans nos mœurs publiques.

Sommes-nous retombés aux temps des Falhières et des Loubet?

Alors?

---

*L'ŒUVRE* dit tout ce que ne disent pas les autres.

*L'ŒUVRE* est le seul journal qui ne soit relié à rien par aucun fil.

*L'ŒUVRE* ne dit jamais d'injures ; la vérité lui suffit.

*L'ŒUVRE* est le supplément indispensable de tous les journaux, quels qu'ils soient.

Les imbéciles ne lisent pas *L'ŒUVRE*.



## MORCEAUX CHOISIS

Extraits d'un seul discours prononcé par M. Gaston Doumergue à la Chambre des Députés, le 18 janvier 1910.



### IMAGES.

— Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour maintenir la question au niveau où on l'a élevée. (Officiel, p. 160, col. 2).

[« On », c'est M. Maurice Barrès.]

— Les pères de famille ont été et sont des instruments, des paravents (p. 164, col. 3).

— Si l'on s'en prend à l'école laïque, c'est surtout parce que les générations qui en sont sorties, qui en sortent tous les jours, sont ardemment républicaines; c'est parce que ces générations ont déjà formé des électeurs dont les votes ont permis de réaliser une partie des grandes réformes sociales et républicaines. (P. 162, col. 3).

[*L'école forme les générations : les générations forment les électeurs.*]

— Quel esprit ce corps électoral formé par l'école républicaine a-t-il infusé aux membres de la majorité?... (P. 163, col. 4).

— Quand un esprit libre a illustré la science et fait rayonner la science française sur l'humanité tout entière, on le pèse au trébuchet des évêques. (P. 169, col. 1).

— Mon discours est un discours de textes. (P. 171, col. 2).

[Entendez par là que M. Doumergue a fait quelques citations au cours de sa harangue.]

— Vous allez voir dans cette lettre, étalée dans toute sa crudité, la thèse de l'Eglise.

— Ils se font une conception de l'histoire qui dresse la silhouette du peuple derrière l'Eglise.

— Ce sera l'aliment dont se formera leur moelle intellectuelle.

— Devant de pareilles tentatives, tout le parti républicain s'est dressé comme un seul homme... Vous avez fourni à tout le parti républicain l'occasion de se sentir les coudes.

#### TOURNURES.

— La campagne a abouti à un complet échec dans presque l'ensemble du pays...

— Nos historiens font voir à l'enfant — et avec juste raison — l'ancienne souffrance du peuple d'alors... (p. 163, col. 3).

— Elle doit s'étendre à tous, je veux dire à ceux également qui fréquentent les écoles libres...

— Ces devoirs futurs auxquels je fais allusion obligent l'Etat dès leur enfance à s'occuper d'eux...

— Si je vous infligeais un régime pareil à celui auquel vous m'avez soumis, vous déclareriez qu'il est intolérable...

— Je me suis demandé si ce professeur qui enseigne aujourd'hui à nos futurs officiers était qualifié pour les instruire.

#### PARADOXES ET VÉRITÉS.

— Je veux d'abord citer les livres condamnés par les évêques. Il y en a eu *quatorze*, et vous allez immédiatement constater que sur ces *quatorze* livres, il y a *huit* manuels d'histoire, soit *beaucoup plus* de la moitié... C'est donc l'histoire qui est visée, c'est à l'histoire qu'on s'en prend (*Officiel*, p. 163, col. 3).

— On trouve dans nos manuels d'histoire la vérité historique.

— Jules Ferry, s'il avait été interrogé sur ce point en 1882 et 1883, vous aurait répondu, comme je le fais en ce moment, que la querelle qu'on nous cherche n'est pas nouvelle...

[En effet, continue M. Doumergue :]

Le débat qui est soulevé à l'heure actuelle, il a eu à le soutenir dans les mêmes conditions en 1882 et 1883. (P. 161, col. 2.)

[*Mais la querelle alors n'était-elle pas nouvelle ?*]

— Les écoles privées vont chercher en Belgique des livres rédigés par des abbés belges.

[*Des abbés belges en Belgique ! C'est inouï.*]

#### PAGES D'HISTOIRE.

— Tous nous savons qu'il y eut, à partir de 1791, un merveilleux mouvement patriotique pour chasser de la patrie l'ennemi qui la menaçait.

[*Du Michelet ! Du pur Michelet !*]

— Les manuels des écoles libres osent écrire : « Le xiii<sup>e</sup> siècle est l'un des plus grands siècles de l'humanité »!

[*M. Charles Benoist a cru devoir souligner cette bourde et, fort incivilement, ajouter : « Il ne faudrait pas étaler trop d'ignorance ici. »*]

#### AMABILITÉS ET GALANTERIES

— M. Barrès ne peut pas m'en vouloir, quand je prétends que nos opinions ne concordent pas. (P. 160, col. 2.)

[*Les assistants ont entendu : « M. Barrès et moi, nous ne parlons pas le même langage. » Mais en relisant ses épreuves de l'Officiel M. Doumergue a substitué, par malicie sans doute, la phrase ci-dessus.*]

— M. de Rosambo, quand vous êtes à la tribune, ... je vous écoute toujours avec plaisir, et je regrette que vous ne nous le procuriez pas plus souvent. (P. 161, col. 3.)

— Les parents aiment l'école laïque quand même, parce qu'ils constatent que leurs enfants en sortent imbus des principes d'une moralité plus haute que celle qu'ils avaient reçue eux-mêmes. (P. 163, col. 2.)

[*C'est gentil pour les parents.*]

# Les JURYS Criminels

Je veux parler du jury Goncourt et du jury de la *Vie Heureuse*.

Les verdicts rendus par les messieurs qui composent le premier et par les dames (sauf erreur) qui composent le second ont amené dans ce pays une effroyable démoralisation.

Il n'est plus un garde municipal au sein de sa caserne, il n'est plus un marchand de marrons au sein de son Cantal qui ne dérobe à l'exercice de sa profession les cinq ou six heures nécessaires à la confection d'un roman maritime pour le Prix Goncourt.

Il n'est plus une cuisinière qui, troquant son utile cordon bleu pour de néfastes bas-bleus, ne cuisine en secret pour la *Vie Heureuse* un petit cochon de bouquin où, à toutes les pages, on fait l'amour comme dans le grand monde.

Le pot-au-feu est trop salé, les marrons sont brûlés, et le garde républicain, bavant rêveusement dans son trombone au lieu d'en tirer des sons harmonieux, s'expose à perdre de réputation la première de nos musiques militaires.

Mais la faute n'en est ni au garde républicain, ni au marchand de marrons, ni à la cuisinière.

En voyant quels livres couronne l'Académie Goncourt, quelles choses récompensent les suffragettes de la *Vie Heureuse*, ces braves gens se sont dit :

— Mais tout le monde peut en écrire autant

sans avoir été à l'école du soir... C'est pas sorcier!... Pourquoi que j'essaierais pas de décrocher les 5.000 balles?

Certes, l'Académie Goncourt possède, sur la maison qui est au coin du quai, d'inappréciables avantages :

1<sup>o</sup> Alors qu'ils sont 40 à l'Académie Française, ils ne sont que 10 à l'Académie Goncourt. Ça fait 30 de moins.

2<sup>o</sup> Les membres de l'Académie Goncourt sont dispensés du déguisement ridicule que doivent assumer (à leur âge!) les membres de l'Académie Française.

3<sup>o</sup> L'Académie Goncourt n'est pas obligée de faire un dictionnaire. Elle se sert du Larousse qui est tout fait. Elle est donc en avance sur l'autre de la moitié de l'alphabet.

4<sup>o</sup> Henry Bordeaux ne fera jamais partie de l'Académie Goncourt; mais un jour ou l'autre, il viendra aggraver l'Académie Française.

5<sup>o</sup> L'Académie Goncourt n'est pas tenue, comme son aînée, de rechercher parmi 40 millions de Français les 63 personnes vertueuses à qui il convient de tresser des couronnes en séance annuelle et publique.

6<sup>o</sup> L'Académie Goncourt ne passe pas son existence à enterrer et à remplacer ses membres.

7<sup>o</sup> A l'Académie Goncourt, on est nourri une fois par an; il y a du champagne et des truffes.

Oui, mais justement, il convient d'examiner l'influence de ces truffes et de ce champagne sur le mouvement littéraire contemporain.

Il faut se demander si les frères Goncourt, en décidant les conditions gastronomiques dans lesquelles devait se faire l'attribution de leur prix,

n'ont pas eu en vue la réalisation posthume d'une idée assez humoristique.

En ce cas, leurs ombres jumelles, cette année encore, ont dû trouver quelque plaisir à ce réjouissant spectacle :

Le Conseil des Dix se met à table. Le problème qu'il a à résoudre est simple : récompenser le plus méritant parmi les jeunes romanciers dont les bouquins ne se vendent pas.

Le Conseil des Dix a solidement dîné. Il commence à voir clair. Le cercle de ses investigations s'est singulièrement limité entre la poire et le fromage. Son choix doit se porter sur un des cinq noms qui suivent : Valéry Larbaud; Octave Aubry; Henri Daguerches; Georges Pioch et Estar Vieille.

Il n'y a plus qu'à voter (café); on vote (cigares et liqueurs).

Entre les cinq favoris, les quatorze voix des dix académiciens se répartissent par deux ou par trois.

On revote deux fois (un peu de chartreuse?) cinq fois, dix fois (merci; je prendrai plutôt du cognac). Les académiciens, inlassablement, restent sur leurs positions, fidèles à leurs candidats. Le dixième tour coïncide avec la dixième tournée. Les académiciens ne voient plus clair du tout.

Finalement, un de ces messieurs a une idée à laquelle personne n'avait pensé.

— Si ça continue, il n'y a pas de raison pour que nous en sortions... Ecoutez, je vais vous dire une bonne chose. Nous allons tous sacrifier nos préférences. Il n'y aura pas de jaloux... Là-bas, là-bas, au pays breton, il y a un bon jeune homme qui s'appelle Tartempion; il est bien malade... Tartempion a écrit un bouquin; je ne l'ai pas lu; vous non plus; mais le public ne connaît ni le

bouquin de Tartempion, ni Tartempion lui-même et c'est l'essentiel... Donnons le Prix Goncourt à Tartempion; nous aurons fait une bonne action, et nous résoudrons brillamment le problème qui consiste à ne donner le Prix à aucun des cinq romanciers à qui nous l'avons promis.

Pleurant d'attendrissement, les Dix, de leurs quatorze voix, attribuèrent à Tartempion le Prix Goncourt, cependant que les deux ombres des deux frères, invisibles et présentes, reconduisaient avec une politesse ironique les cinq candidats aux aguets.

Aussi bien, ce dénouement n'est pas une nouveauté dans l'histoire des élections.

J'ai entendu parler d'un autre outsider qui décrocha la grosse timbale uniquement à cause de son déplorable état de santé.

Il s'appelait Sixte-Quint. Il est mort.

Du côté des dames, c'est encore bien plus drôle.

Trente bas-bleus étaient réunis chez une dame de la haute banque. Trente bas-bleus, ça fait quinze femmes de lettres.

Parmi les femmes de lettres, comme parmi les hommes de lettres, on distingue les femmes de lettres qui écrivent et les femmes de lettres qui n'écrivent pas.

Que ces dernières reçoivent ici l'expression de ma plus respectueuse sympathie.

Il y avait chez Mme Jean Dornis un certain nombre de femmes de lettres qui écrivent, et même quelques-unes qui écrivent trop. Entre autres, une dame qui pond toutes les semaines un roman, avec aisance et facilité; quinze typographes travaillent pour elle jour et nuit et sont devenus complètement abrutis à la fleur de l'âge. Il faut que cette dame, pour y arriver, écrive des

deux mains sans s'arrêter; et certainement, il y a des chapitres entiers qu'elle a écrits avec ses pieds.

Les quinze suffragettes commencèrent à parler chapeaux en mangeant les petits fours de la financière; puis, elles parlèrent littérature, si j'ose m'exprimer ainsi.

Elles exprimèrent d'abord leur amertume à propos du dernier roman de Colette. *L'Entrave* se vend. C'est un scandale... Jamais deux femmes de lettres ne s'abordent sans s'indigner du succès que les œuvres de Colette obtient auprès du grand public. C'est un terrain sur lequel les femmes de lettres se trouvent en parfait accord et en pleine sympathie.

Quelqu'une ayant dit que *L'Entrave* en était à sa vingt-quatrième édition, ces dames trouvèrent aux petits fours de Mme Jean Dornis un goût d'amertume et on décida de procéder à la discussion des mérites des candidats.

M. Paul-Louis Garnier, auteur des *Cœurs farouches* semblait avoir des chances de l'emporter.

M. Paul-Louis Garnier a deux choses contre lui : il est un homme et il a du talent.

Mais les *Cœurs farouches* ne devaient pas en mener large devant la *Statue voilée* de Mme Camille Marbo.

Mme Camille Marbo a tout pour elle.

D'abord, Mme Camille Marbo est une femme.

Ensuite Mme Camille Marbo aime tant sa tante, sa bonne tante Duclaux, qui fait partie du jury!

Et enfin, la *Statue voilée* réalise une des deux formules entre lesquelles il faut choisir, pour peu qu'on désire enlever un prix littéraire décerné par quinze dames.

La première formule se résume ainsi : « une dame qui couche avec tous les messieurs qu'elle rencontre ».

La deuxième formule est aussi simple : « un monsieur qui couche avec toutes les dames qu'il trouve sur son chemin ».

Ainsi, par ces carambolages littéraires, l'Académie de la Vie Heureuse s'éloigne de l'Académie Française et de l'Académie Goncourt pour s'identifier, en tout bien tout honneur, avec une Académie de billard.

Mme Camille Marbo a adopté la deuxième formule : elle nous présente un monsieur qui carambole.

J'ai essayé de marquer les coups, à travers une littérature effroyable où l'on entend « le rossignol chanter au fond du cœur des amants », où on sent « les effluves d'un passé fané dont on s'enivre », où on voit une dame « subjuguer son soupirant par le déploiement de son écharpe au clair de lune, par les mouvements lents de ses bras se joignant au-dessus de sa tête, dans la pénombre ».

Et j'ai démêlé là-dedans une histoire vécue à laquelle Mme Marbo fut peut-être mêlée.

Un jeune professeur de la Faculté des Sciences... je veux dire un jeune ingénieur (dans le livre, il est ingénieur), cherche la femme idéale, et, pour la trouver, il « essaie » toutes les femmes qu'il rencontre. Il essaie une dame Albin, il essaie une demoiselle Clara, il essaie une Madeleine, il essaie une Charlotte, il essaie une Sophronie (pardon : Sophronie est une tourterelle qui vit dans une cage, et, inexplicablement, se mêle à ce roman).

Avant chaque essayage, il est très emballé. Après...

Après, il y a un axiome latin que Mme Marbo aurait pu inscrire sur la couverture de son livre...

Ce jeune ingénieur a inventé un jouet qu'il appelle la « Couleuvrette » et qu'il essaie, au

cours du roman, de placer dans tous les bazars... Je ne blague pas... Et j'ose espérer que ses tentatives commerciales, parallèles à ses tentatives amoureuses, ne revêtiront pas un sens symbolique à l'esprit des lecteurs.

Enfin, le jeune professeur de physique... pardon, le jeune ingénieur, en fait tant qu'il décroche le Prix de la Vie heureuse...

Allons, cuisinières, quittez vos fourneaux pour prendre la plume, et tâchez, pour le concours de l'an prochain, de battre un peu le record du jeune ingénieur !...

G. DE LA FOUCHARDIÈRE.



#### PETITES ENQUÈTES

### A qui la faute ?



L'Œuvre est logée dans un quartier privilégié : notre édile, M. Chassaigne-Goyon, se trouve être président du Conseil municipal. Ce n'est pas là seulement un grand honneur ; cela devrait, semble-t-il, se traduire par quelques petits avantages matériels. Ces avantages, on les connaît ; Gustave Tery les a détaillés, l'autre jour : le Faubourg Saint-Honoré repavé à neuf pendant les vacances, puis éventré pour la pose d'une nouvelle conduite de gaz, éventré ensuite pour l'enlèvement de l'ancienne, en attendant qu'on l'éventre pour y placer le caniveau souterrain des tramways... Quatre opérations successives en quatre mois : triste privilège, que justifie mal le voisinage de Beaujon...

Hâtons-nous de le dire : M. Chassaigne-Goyon n'y est pour rien. Il nous l'a déclaré lui-même.

— Pour les travaux de Paris, le Conseil municipal vote les crédits, mais il n'en dirige pas l'emploi.

Comme nous, notre Conseiller voit avec tristesse le Faubourg si cruellement charcuté. Et,

cette manière de conduire les travaux excitant aussi sa surprise, il a voulu en savoir les raisons.

On lui en a fourni plusieurs, toutes excellentes sans doute, mais si vagues qu'il ne s'en souvient plus.

— Pourtant, lui disons-nous, « l'unité de chantier » n'est-elle pas un principe admis ?

— Oui... Un principe ! Rien qu'un principe. Il y a toujours, dans chaque espèce, d'excellents prétextes pour y déroger. Encore une fois, ni le Conseil ni moi n'y pouvons rien. Devant les trous de Paris, notre puissance s'arrête.

— Mais le préfet de la Seine ?

— Le préfet nous promet qu'au mois de juin, les deux tiers des « chantiers » parisiens auront disparu. C'est tout ce qu'il peut faire. Il est gêné, vis-à-vis des entrepreneurs et des Compagnies, par les cahiers des charges...

N'objectez pas que ces *cahiers* sont mal faits. Quand on les a rédigés, le préfet de la Seine, qui s'appelle Delanney, s'appelait de Selves. Et, outre que M. de Selves, retiré des affaires, s'en soucie peu à l'heure actuelle, il a lui-même été victime de coutumes regrettables, qu'il n'avait pas créées.

Alors, à qui la faute ? — Heu... « Aux bureaux » ! Aux bureaux, parbleu ! c'est-à-dire à « je ne sais pas qui et vous non plus ».

Car nous vivons sous un plaisant régime, où il y a tant de responsabilités qu'il n'y a plus de responsables.

JEAN PIOT.

P. S. Le chambardement actuel des rues de Paris est provoqué par la pose des caniveaux souterrains.

Mais d'abord, cette pose pourrait s'effectuer avec plus d'ordre et de méthode.

Ensuite, l'abondance des voies ferrées dans Paris est un grave danger. Le 20 mars dernier, dans une brochure sur la *Circulation parisienne*, nous disions ceci :

Un rail, au bout de quelques semaines, forme un bourrelet rigide flanqué de deux ornières où les autos dérapent. Trois rails font six ornières ; six rails font douze ornières ; et six rails ne font que deux voies ; et deux voies, c'est la normale...

Ce qui n'empêche pas les Compagnies de doubler les voies uniques, d'installer les trois rails Faubourg Saint-Honoré, avenue Hoche et ailleurs.

Si les sociologues de l'école Durkheim voulaient faire œuvre utile, ils dresseraient la statistique comparée de la multiplication des rails dans Paris et de la multiplication des accidents. Ils établiraient sans peine, je crois, entre ceux-ci et ceux-là une proportion géométrique.

Mais les tramways rapportent gros, et la vie humaine est si bon marché !...

J. P.

*Pour tout ce qui concerne la publicité financière et commerciale, l'Œuvre décline toute responsabilité.*

## BULLETIN

Le fait le plus marquant de la dernière huitaine est le lourd fléchissement de la Rente française, au lendemain de la chute du ministère. Il faudrait remonter à bien des années pour retrouver un aussi gros écart entre le plus haut et le plus bas cours pratiqués sur le Fonds national dans une seule séance. Il est regrettable que toute la discussion à la Chambre n'ait pu être entendue de tous les porteurs de Rente; des explications qui ont été fournies, il en est de capables de les rassurer. On peut, d'ailleurs, affirmer que le vif recul qui a affecté les cours provient plutôt de ventes de spéculation que des ventes du portefeuille. La meilleure preuve, c'est que, dès le lendemain, les rachats des vendeurs à découvert ont réparé une partie du mal qu'ils avaient fait la veille.

Après avoir fait prévoir la baisse que les lenteurs apportées au vote définitif devaient vraisemblablement entraîner, nous ne croyons pas nous écarter de la vérité en escomptant aujourd'hui que le marché du 3 % est appelé à être fort troublé pendant bien des séances encore, avant de trouver une réelle et durable stabilité. Il n'est pas dit même, que cette fois par étapes, on ne reculera pas au-dessous des cours actuels, mais la baisse doit avoir une limite: plus elle s'accentue, et plus le taux de capitalisation du 3 % s'élève, et il est bien certain qu'à un certain taux on lui donnera la préférence sur beaucoup d'autres fonds exotiques.

La dépression du 3 % a eu tout naturellement sa répercussion sur le reste du marché où l'on s'est généralement montré lourd. Dans le groupe des Fonds d'Etats, il n'y a rien de particulier à signaler; les affaires sont assez languissantes et il n'y a pas à enregistrer de fluctuations très notables, d'une huitaine à l'autre. Notons, toutefois, la fermeté des Fonds russes et des Fonds balkaniques en général.

Dans le groupe des Etablissements de crédit français, les tendances sont calmes dans l'ensemble. L'année va finir sans qu'un certain nombre d'émissions aient pu voir le jour, reculées de semaine en semaine par les circonstances. Notons dans le groupe des Etablissements de crédit étrangers, la faiblesse des Banques Mexicaines: c'est la conséquence de la révolution dont l'on ne peut encore prévoir la fin.

Dans le groupe des Chemins de fer, les Chemins français sont restés assez indifférents à ce qui se passe sur le marché du fonds national, mais ils ne dorment pas lieu à des transactions très animées. Les Chemins espagnols ont témoigné d'assez satisfaisantes dispositions, quoique le change soit relativement tendu encore.

Les valeurs de cuivre ont été plutôt lourdes sur notre place, taodis que, sur le marché américain, elles faisaient l'objet de nombreuses demandes.

Les mines d'or sud-africaines sont d'une lourdeur persistante depuis la récente agitation dans le personnel ouvrier. Londres lui-même paraît, pour le moment, vouloir s'en désintéresser.

Quand à la situation monétaire, elle est satisfaisante. Remarquons en passant, qu'au dernier bilan de la Banque d'Angleterre la proportion de la réserve aux engagements est en amélioration sur la semaine précédente, passant de 54,38 % à 55,44 %.

## Communiqués

### Banque de Commerce privée de Moscou

Jeudi dernier ont été introduites les actions de la *Banque du Commerce privée de Moscou* à la Cote officielle de la Bourse de Paris, sous les auspices du Crédit Mobilier Français.

Disposant d'une clientèle importante et d'appuis financiers puissants, la *Banque de Commerce privée de Moscou*, fondée au début de 1912 et qui est actuellement au capital de 12.500.00 roubles, divisé en 50.000 actions de 250 roubles chacune, a vu le mouvement général de ses opérations suivre une marche ascendante telle que, dès le premier exercice clos le 31 décembre dernier, le bénéfice net a été de 678.000 roubles, ce qui a permis de distribuer un dividende de 8 0/0 ou 20 roubles par action, soit 53 francs nets de toute retenue.

Au prix d'introduction qui s'établit aux environs de 800 francs c'est-à-dire à parité des cours pratiqués en Russie, le rendement ressort à près de 7 0/0 net.

**PRINTEMPS**  
**JOUETS**  
**ÉTRENNES**

## PETITE POSTE

*Cinquante centimes la demi-ligne. Payable par mandat-poste.  
Nos abonnés ont droit à l'insertion gratuite de 10 demi-lignes.*

*La PETITE POSTE se charge de faire parvenir les lettres d'un correspondant à l'autre pourvu que les réponses à réexpédier soient accompagnées d'une enveloppe affranchie.*

*Vous pouvez estimer que, chaque semaine, les insertions passent sous les yeux d'une élite de 100.000 lecteurs.*

*Répondre à T. Leroi à l'Œuvre, qui transmet les lettres.*

Jeune homme, 25 ans. — Excellente instruction et éducation, sérieux, actif, représentant bien, cherche situation.

Ecrire : Vigerie, ingénieur, 10, rue du Mont-Dore, Paris 17<sup>e</sup>.

### PETIT HOTEL

On achèterait dans Paris, petit hôtel d'au moins 3 chambres, salon, etc. pour habitation bourgeoise. Traiterait directement. Ecrire prix.

Il est possible d'avoir, dans une maison élégante, 3 appartements à l'étage, escalier luxueux, grande salle à manger, cuisine, chambre à coucher et même salle de bain, pour 5 à 600 francs par an, à bail. Un tel immeuble rapporte trois ou quatre fois plus que du trois pour cent de Rente d'Etat.

Il a été construit comme modèle et s'est loué presque tout de suite. Il sera à vendre en Janvier.

S'adresser à M. Gaston Laurent, architecte, 27, rue Vaneau, le lundi de 9 à 11 h.

Les caves d'un abonné de l'Œuvre, semblent répondre au désir qu'a aujourd'hui la clientèle bourgeoise de trouver dans une maison honnête des vins authentiques en bouteilles et par petites quantités, que les dispositions nouvelles de la vie moderne ne lui permettent plus d'acheter en fûts.

Avec la combinaison des caves de M. Laporte, de Migennes (Yonne) près Chablis, chacun peut servir à un dîner 4, 5, 10 crus différents, et cela avec une caisse de 25 bouteilles. Quelle dépense et quels tracas aurait un particulier pour éléver seulement 2 ou 3 de ces crus en fûts et les amener en bouteilles prêts à être servis!

### Étrennes 1914. — Frères en Gourmandise !

Les meilleurs harinois de guens'e sont sans contredit

Les Pâtes aux Fruits d'Auvergne : 6 fr. 85 colis de 1 kg. ; 11 fr. 85 colis de 2 kg.

Les Marrons glacés : 5 fr. 50 colis de 1 kg. ; 11 fr. 50 colis de 2 kg. 500.

Evoi franco. Mandat à Lafont, La Bourboule-les-Bains.

## Le Secret du Juif-Errant

ROMAN HISTORIQUE

par

**JEAN DRAULT**

Un fort volume de 400 pages : 2 fr. franco avec une couverture illustrée.

*Avoir démonté une automobile, avoir regardé, n'y avoir rien trouvé, coût : 500 francs.*

Une facture de ce genre fit autrefois sensation, à l'âge héroïque où apparurent les premières voitures sans chevaux.

Mais les temps n'ont pas changé pour l'ignorance humaine. M. du Bureau n'en fournit-il pas maintenant des exemples ?

En effet, le Ministère de la Guerre arrête le service industriel de bonnes automobiles, servant couramment au transport de milliers de kilos de marchandises, lorsqu'il les convoque au Chef-lieu du Corps d'armée. Il fait ainsi traverser le pays à d'importants véhicules...

pour qu'une Commission militaire s'assemble. Naturellement les membres de cette commission ne savent pas grand chose en matière d'automobilisme. Ces officiers regardent les voitures et, comme dans la chanson, font trois tours et puis s'en vont.

N'empêche que cette farce représente 500 francs de frais par automobile (voyage, essence, caoutchouc, pertes de temps, etc.) et se renouvelle plusieurs fois pour chacun des véhicules.

C'est le cas de dire :

« Ils ont regardé. Coût : 500 francs ! »

Morale : il conviendrait de modifier et de simplifier gracieusement les rapports de l'Administration avec les acheteurs de véhicules utiles pour l'armée.

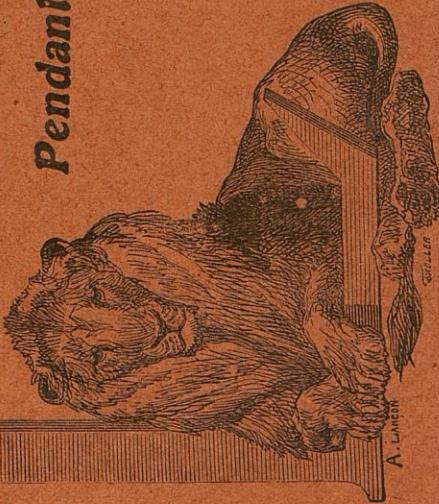
THOMAS.

T U V R O

Pendant tout le mois de Décembre

# JOUETS ÉTRÉENNES

Tout plus élégant et meilleur marché que partout ailleurs



Le Gérant : GARDANNE.

Imprimerie spéciale de l'Œuvre, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris.